

<p>Centre de référence des maladies auto- inflammatoires</p>  <p>CeReMAI</p>	<p><b>PROCEDURE DE TRANSITION ET DE TRANSFERT DE SOIN</b></p> <p><b><i>MALADIES INFLAMMATOIRES ET FIEVRES RECURRENTES</i></b></p>	
---	---	---

## OBJET

L'objectif de ce protocole est d'organiser la continuité de la prise en charge du patient des services du centre de référence des maladies auto-inflammatoires (MAI) pédiatrique (CeReMAI) vers les services de rhumatologie et médecine interne adultes, notamment, par une ou des consultation(s) conjointe(s) au mieux organisée(s) en service de médecine d'adultes afin de :

- présenter au jeune adulte et à ses parents le médecin adulte qui assurera la suite de la prise en charge,
- présenter le résumé de l'histoire de la maladie dont souffre le jeune patient, et de sa prise en charge en pédiatrie,
- faciliter le passage définitif vers une prise en charge médicale d'adulte.

## A L'APPROCHE DES 17 ANS

### Le médecin CeReMAI de référence :

- Rappelle aux parents et au jeune la nécessité d'un suivi par un médecin d'adulte,
- Indique pour les MAI, le centre de référence (CRMR) des amyloses inflammatoires et de la Fièvre méditerranéenne familiale

Pr Gilles Grateau ou Dr Katia Stankovic Stojanovic : service de médecine interne, Hôpital Tenon, 4 rue de La Chine, 75970 Paris Cedex 20. Téléphone : 01 56 01 60 77

Courriel : [gilles.grateau@tnn.aphp.fr](mailto:gilles.grateau@tnn.aphp.fr) ou [katia.stankovic@tnn.aphp.fr](mailto:katia.stankovic@tnn.aphp.fr)

Même si la transition se fait pour certains patients assez naturellement sur leur hôpital d'origine, les patients sont invités à consulter au CRMR adulte au moins 1 fois/an

- Explique aux parents comment va se passer la période du transfert : période de consultations conjointes avec le médecin d'adulte puis transfert,
- Le transfert ne se fera jamais en situation de poussée ou non-contrôle de la maladie
- Organise au moins une consultation conjointe du patient en présence du médecin d'adulte et du pédiatre de référence,
  - Pour le site du Kremlin Bicêtre : en passant par le secrétariat de coordination du CeReMAI: Tel : 0145213247, à la policlinique adulte
    - Pr Olivier Lambotte : médecine interne adulte, CHU de Bicêtre  
Tel : 0145212205 DECT 14072  
Secrétariat : Madame Hormeno : 0145212783
    - Pr. Corinne Miceli : rhumatologie adulte, CHU de Bicêtre

Tel : 01 45 21 37 60 DECT 14204

Secrétariat : Mme Nadine Collobert : 01 45 21 37 61

- Pour le site de Versailles : en passant par l'infirmière référente (Mme Priez) de CeReMAI : Tel 01 39 63 90 98

**Le rhumatologue et l'interniste adultes de référence :**

- Informent le pédiatre du CeRéMAI de l'évolution de la pathologie du patient
- Se mettent en relation avec le pédiatre du CeRéMAI en cas de difficulté

**Procédure validée par l'équipe CeReMAI de Kremlin Bicêtre et médecins  
adultes correspondants  
Mise à jour le 23/10/2012**